

Nom du professeur

Grade / qualité

Établissement

à Mme / M. (nom du chef d'établissement)

Proviseur / Principal du lycée / collège.....

Madame / Monsieur,

J'avais déclaré sur la fiche de vœux que je vous ai remise lors de la préparation de rentrée mon refus d'assurer des heures supplémentaires pour l'année scolaire 2010-2011.

Or, je constate que le service que l'on me propose en comporte.

L'article 3, paragraphe 3, du décret n°50-580 du 25 Mai 1950, modifié par le décret 2007-187 du 12 Février 2007 prévoit cependant que « *Dans l'intérêt du service, l'enseignant du second degré peut être tenu, sauf empêchement pour raison de santé, de faire, en sus de son maximum de service, **une heure supplémentaire** donnant droit à rétribution spéciale au taux réglementaire.* »

Je vous prie de bien vouloir modifier mon service conformément au souhait que j'ai formulé, dans la limite des maxima de service prévus par la loi.

Veillez agréer, Madame / Monsieur le Proviseur / Principal, l'expression de mes sentiments respectueux.

Lieu / date / signature

Copie : sections départementale et académique du SNES